

# La filialisation est-elle un danger uniquement pour les salariés de la DGI ?

Bureau Central le 5 décembre 2016 - N° 21/16

La colère gronde à la maintenance et le doute s'installe chez les personnels en cours de mobilité vers ce secteur de l'Entreprise. Trust Together est un projet Air France KLM. Vu de la Holding, cela peut se traduire ensemble (pour le moment), au niveau d'Air France c'est le détricotage de notre entreprise.

Le sentiment d'abandon, tout à fait justifié, des salariés de la DGI est compréhensible de tous les salariés d'Air France. Les avis peuvent être divergents, certains d'entre vous sont soulagés que cela se passe chez le voisin, d'autres ne se sentent pas concernés, une partie pense que l'enjeu mérite de prendre le risque, les plus réfractaires se souviennent de l'ouverture du capital d'Air France qui ne devait pas amener à une privatisation ou de Servair qui était présentée comme un atout majeur pour la compagnie Air France, une filiale qui ne serait jamais vendue...

Ce montage valoriserait-il la maintenance ? Cela faciliterait-il l'obtention de prêts à des taux plus bas ?

Pourquoi arracher la perle de l'huître si ce n'est, à terme, pour la monter sur un collier ou des boucles d'oreilles ?

La Direction nous a informés être dans une phase d'écoute qui précède la restitution de l'étude. Nous avons relayé les craintes et la colère des collègues qui, comme nous, n'acceptent pas un tel projet. L'ambiance est plus que tendue. Le rejet du projet et le sentiment d'injustice risquent d'entraîner une réaction à la hauteur de l'incompréhension.

Quelles conséquences cette filialisation entraînera-t-elle pour les personnels d'une Air France sans la Maintenance ?

Au-delà des questions déjà posées pour la DGI, FO pose plusieurs questions :

- Le chiffre d'affaires de la DGI participe au résultat d'Air France. Il valorisera la filiale mais, de fait, dévalorisera Air France.

- Des résultats moins bons se traduiraient inéluctablement par une obligation de redresser la situation. Quels en seront les impacts sociaux et économiques ?
- Comment s'effectuera la facturation à Air France ? Quels en seront les impacts financiers ? La filiale sera-t-elle mise en concurrence (ex iGO avec les A350) ?
- Quelles solutions auront les personnels dont le métier est en attrition et pour qui la DGI est la seule opportunité ?
- Le Comité d'Etablissement DGI est le premier contributeur des subventions au CCE. La situation est très difficile, cette filialisation pourrait signifier la mort du CCE et la mise en péril du futur CE de cette filiale.

Ces questions en appellent d'autres. Nous sommes convaincus que ce montage est dangereux pour tous. Il en est de même pour les projets structurants que sont la création d'une nouvelle compagnie LC/MC, Transavia sur le réseau domestique et la disparition de la marque Air France sur le court courrier. Les élus au CCE ont voté à l'unanimité une expertise sur le projet Trust Together. Les représentants FO au CCE sont convaincus que le cahier des charges et le cabinet qui structureront cette expertise méritent toute notre attention. C'est pourquoi nous avons par deux fois fait reporter ce point à l'ordre du jour.

Ces projets amènent des modifications de périmètres lourdes de conséquences sur l'équilibre des activités au sein d'Air France et par ricochet sur les emplois Air France.

Pour Force Ouvrière, la confiance passe par des garanties de périmètres contractuelles obligatoires.

Pour Force Ouvrière, Ensemble oui, mais ensemble au sein d'Air France.

Force Ouvrière réaffirme son slogan du premier jour :

" Trust together if we stay all together\* " ou comme l'a dit Jean-Marc Janailac :  
" personne ne doit rester au bord de la route ".

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général

\*La confiance ensemble si nous restons tous ensemble.